

TABLEAUX STATISTIQUES

ANNEE 2022

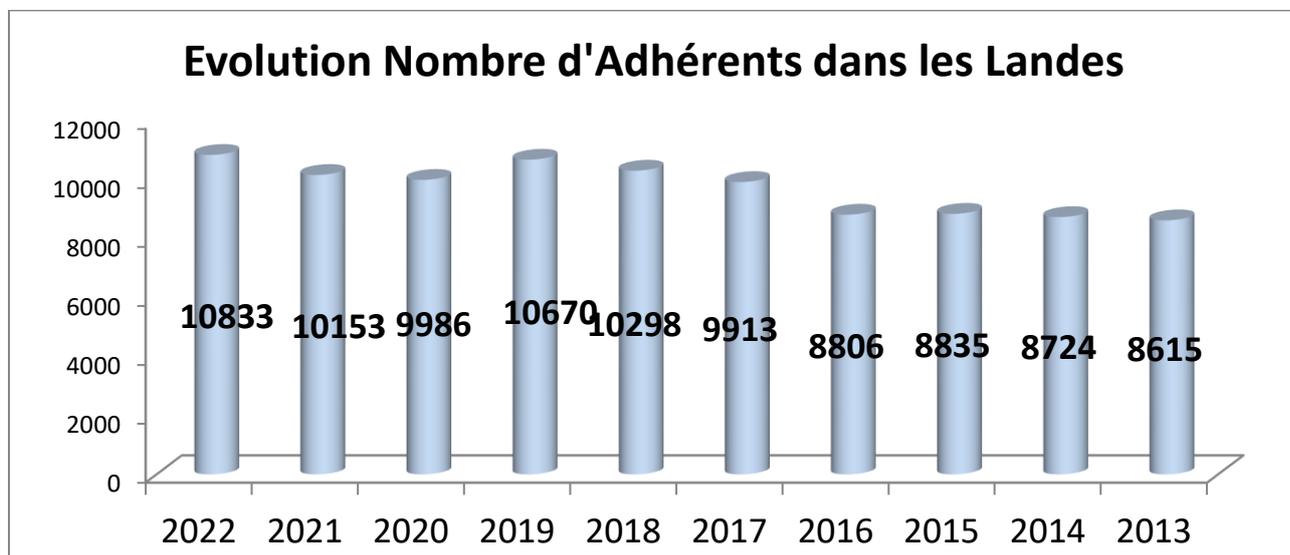
ADHERENTS ET EFFECTIFS SURVEILLES DANS LES LANDES EN 2022

PST LANDES EFFECTIFS SURVEILLES AU 31 DECEMBRE 2022															
Secteurs	ETP Méd.	ETP IDEST	ETP pluri	NB Adhérent	Effectif total	SI	SIR	SIA	INT SI	INT SIA	INT SIR	total hors intérim	Intérimaire total	% Adhérents	% Effectifs
CAPBRETON	3,2	3,8	4,25	2981	18128	13497	3123	1264	73	48	74	17933	195	27,5	23,1
MDM	3,6	5,6	5,65	3025	24931	17862	5020	1227	277	61	293	24300	631	27,9	31,8
DAX	3,8	5,4	7,25	3001	25067	15945	6477	1316	282	56	656	24073	994	27,7	32,06
BISCA	2,4	2	4,25	1826	10059	6883	2264	661	56	10	154	9839	220	16,85	12,86
TOTAL SSTL	13	16,8	21,4	10833	78185	54187	16884	4468	688	175	1177	76145	2040		

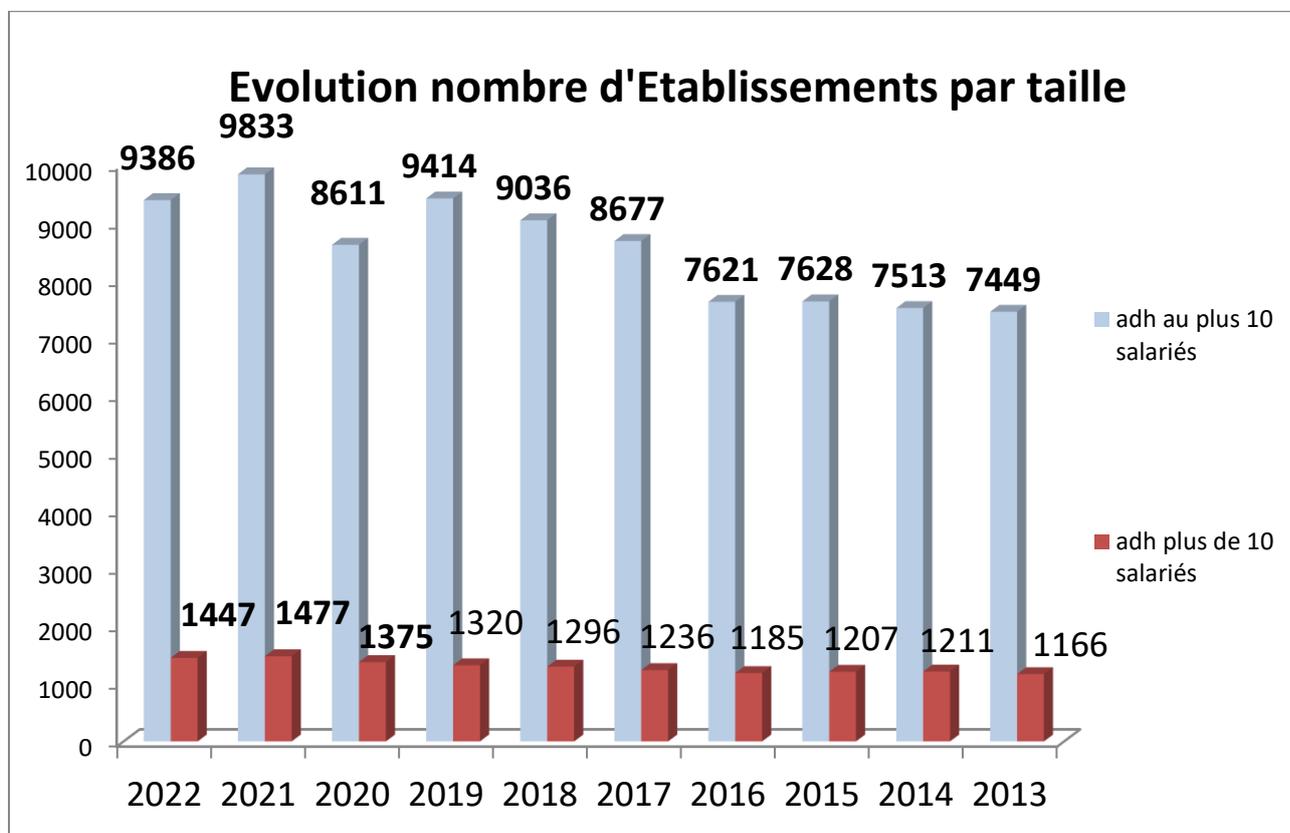
En comparaison avec 2021

Secteurs	ETP Médecin lissé Sur 2021	ETP IDEST	ETP pluri	NB Adhérent	Effectif saisonnier	Effectif total	Effectif hors intérim et saisonnier	SI	SIR	SIA	Int SI	Int SIR	Int SIA	% Adhérents SSTL	% Effectifs SSTL
CAPBRETON	3,2	3,8	3,75	2752	589	17104	16944	13271	2610	1063	2	141	17	27,11%	22,21%
MDM	4,7	4,4	5,5	2863	11	24282	23485	17529	4747	1209	3	735	59	28,20%	31,53%
DAX	4,2	4,8	7,25	2845	25	25030	23690	16192	6117	1381	16	1231	93	28,02%	32,50%
BISCA	2,4	2	3,5	1693	245	9726	9398	6703	2049	646	58	225	45	16,67%	12,63%
TOTAL SSTL	14,5	15	20	10153	870	77012	73517	54433	15523	4299	79	2332	214		

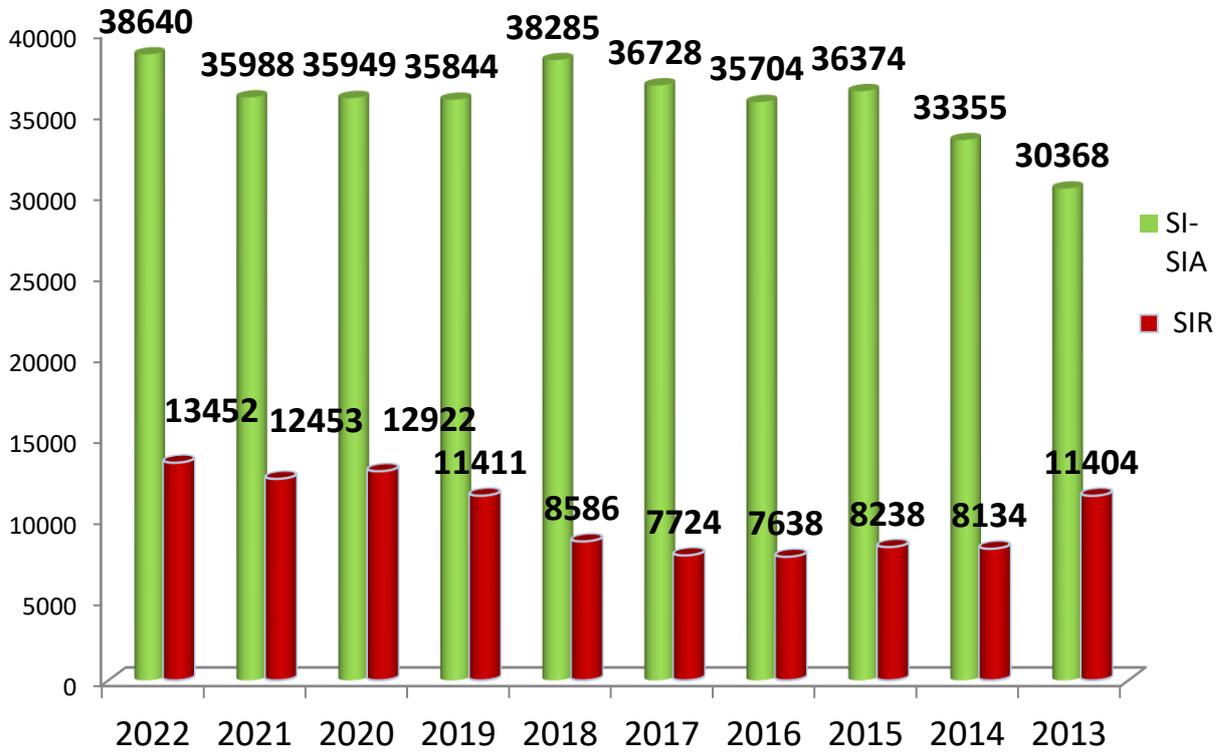
ADHERENTS DANS LES LANDES



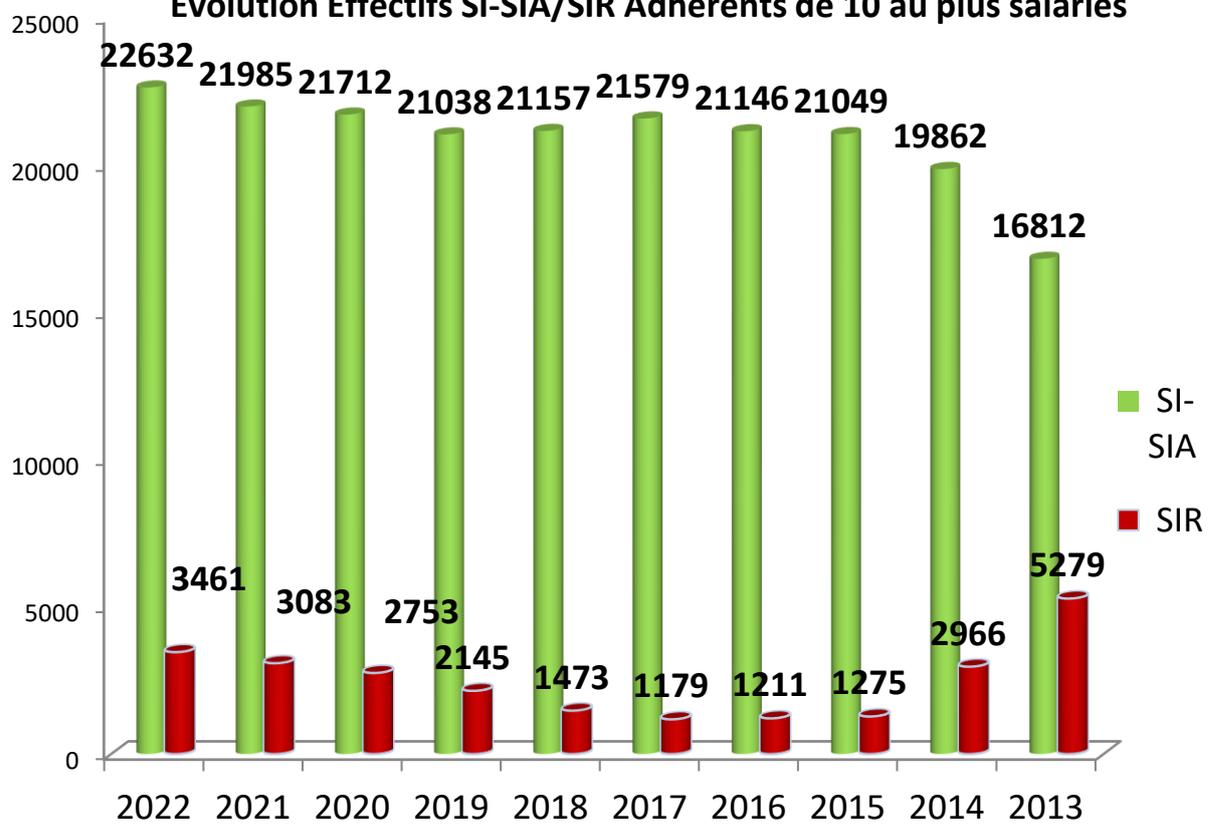
EFFECTIFS PAR TAILLE D'ETABLISSEMENTS



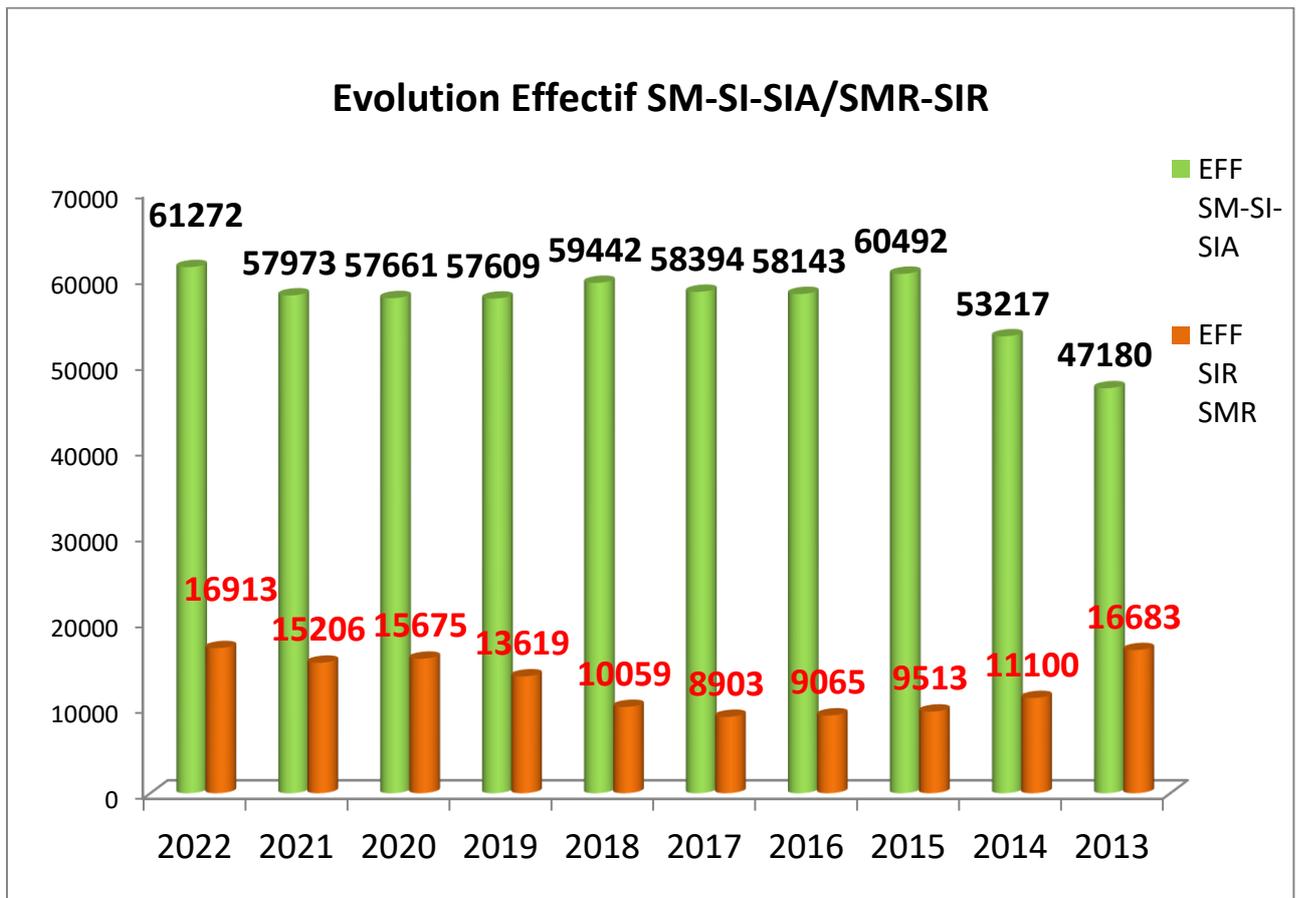
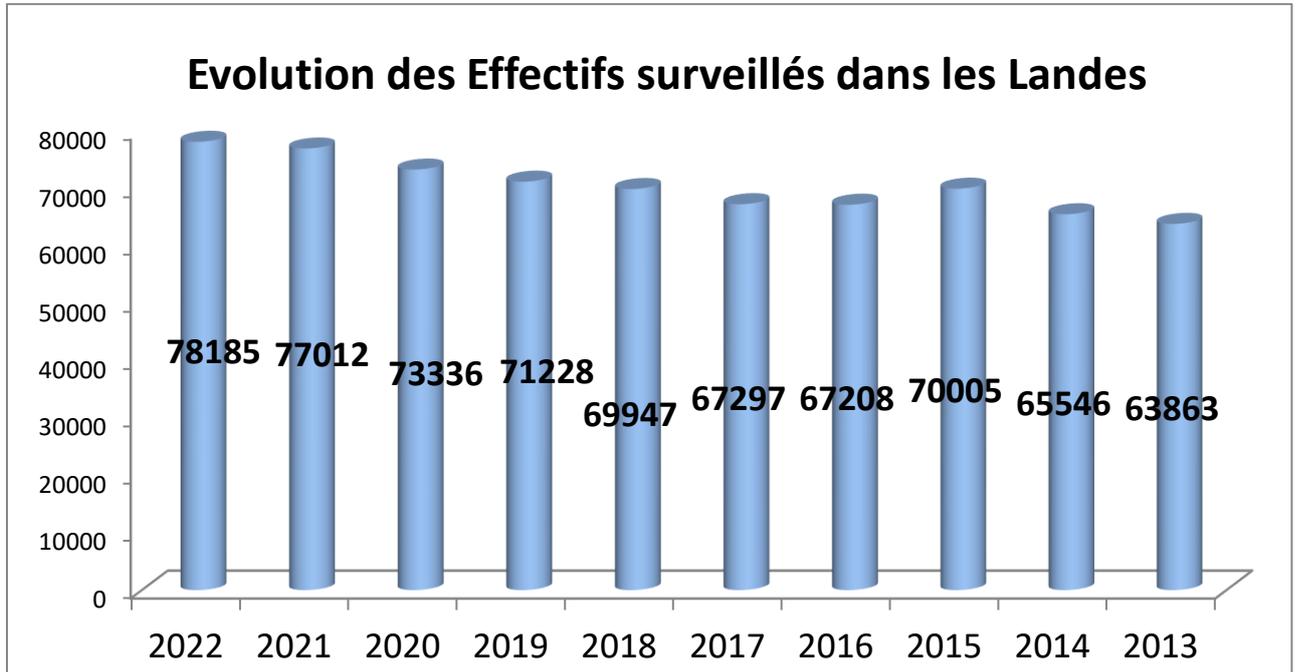
Evolution Effectifs SI-SIA/SIR Adhérents de plus de 10 salariés



Evolution Effectifs SI-SIA/SIR Adhérents de 10 au plus salariés



EFFECTIF SUIVI DANS LES LANDES



Répartition de l'effectif	Effectif
Part des Hommes dans effectif	62,6%
Part des Femmes dans effectif	37,4%
Part des Hommes dans effectif SIR	79,25%
Part des Femmes dans effectif SIR	20,75%

Nombre de salariés SIR par nature du risque

Nature du risque	Effectif salarié		Trav. Temporaires		TOTAL
	Homme	Femme	Homme	Femme	
Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher	5	247	0	0	252
Habilitation de conduite de certains équipements automoteurs et de levage (CACES)	4332	250	73	4	4659
Habilitation électrique (travaux sur installations électriques)	1383	36	19	0	1438
Moins de 18 ans affectés aux travaux réglementés	100	16	0	1	117
Moins de 18 ans non affectés à travaux réglementés	568	230	14	1	813
Rayonnements ionisants catégorie A	26	67	0	0	93
Rayonnements ionisants catégorie B	19	78	0	0	97
Risques particuliers motivés par l'employeur	243	22	1	0	266
Salarié exposé à l'amiante	283	7	4	0	294
Salarié exposé à manutention manuelle, port de charges > 55kg (R4541-9)	228	56	0	0	284
Salarié exposé au CMR	2004	138	79	3	2224
Salarié exposé au plomb	25	1	0	0	26
Salarié exposé au risque de chute de hauteur lors du montage / démontage d'échafaudage	363	14	6	0	383
Salarié exposé au risque hyperbare	1	0	0	0	1
Salarié exposé aux agents biologiques groupe 2 (AB2)	126	226	0	0	352
Salarié exposé aux agents biologiques pathogènes groupes 3 et 4 (ABP3 et 4)	238	871	0	2	1111
Salarié exposé aux champs électromagnétiques si VLE dépassée	10	0	0	0	10

Titulaire d'une pension d'invalidité	20	33	0	0	53
Travailleur de nuit	2575	465	47	3	3090
Travailleur handicapé (TH)	1171	876	9	3	2059

Nombre de salariés par motif de surveillance avant Réforme 2012 (non classé dans le paragraphe précédent)

Nature du risque	Effectif salarié		Trav. Temporaires		TOTAL
	Homme	Femme	Homme	Femme	
Benzène	10	3	0	0	13
Bruit	3627	402	85	0	4114
Changement d'activité inférieur à 18 mois	5	0	0	0	5
Mère d'enfant inférieur à 6 mois	0	14	0	0	14
Migrant depuis inférieur à 18 mois	7	10	0	0	17
Poste de sécurité	168	11	0	0	179
Silice	111	11	0	0	122
Travail en hauteur	1	0	0	0	1
Vibrations	713	34	17	0	764

Nombre de salariés soumis à un risque de maladie professionnelle indemnisable

Numéro de tableau	Salariés hors temporaires		Salariés temporaires		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	
RG 01 Affections dues au plomb et à ses composés	1129	56	0	0	1185
RG 02 Maladies professionnelles causées par le mercure et ses composés	77	79	0	0	156
RG 03 Intoxication professionnelle par le tétrachloréthane	1	1	0	0	2
RG 04 BIS Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant	1348	124	0	0	1472
RG 04 Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant	1430	196	0	0	1626
RG 06 Affections provoquées par les rayonnements ionisants	39	182	0	0	221
RG 07 Tétanos professionnel	149	7	0	0	156
RG 08 Affections causées par les ciments (alumino-silicates de calcium)	1053	7	0	0	1060

RG 09 Affections provoquées par les dérivés halogénés des hydrocarbures aromatiques	673	853	0	0	1526
RG 10 BIS Affections respiratoires provoquées par l'acide chromique, les chromates et bichromates alcalins	480	39	0	0	519
RG 10 TER Affections cancéreuses causées par l'acide chromique et les chromates et bichromates alcalins ou alcalinoterreux ainsi que par le chromate de zinc	481	39	0	0	520
RG 10 Ulcérations et dermites provoquées par l'acide chromique, les chromates et bichromates alcalins, le chromate de zinc et le sulfate de chrome	480	39	0	0	519
RG 11 Intoxication professionnelle par le tétrachlorure de carbone	148	11	0	0	159
RG 12 Affections professionnelles provoquées par les hydrocarbures aliphatiques halogénés énumérés ci-après	832	55	0	0	887
RG 13 Intoxications professionnelles par les dérivés nitrés et chloronitrés des hydrocarbures benzéniques	280	242	0	0	522
RG 14 Affections provoquées par les dérivés nitrés du phénol (dinitrophénols, dinitro-orthocrésols, dinosebe), par le pentachlorophénol, les pentachlorophénates et par les dérivés halogénés de l'hydroxybenzonnitrile (bromoxynil, ioxynil)	78	9	0	0	87
RG 15 Affections provoquées par les amines aromatiques, leurs sels et leurs dérivés notamment hydroxylés, halogénés, nitrés, nitrosés et sulfonés	637	137	0	0	774
RG 15 BIS Affections de mécanisme allergique provoquées par les amines aromatiques, leurs sels, leurs dérivés notamment hydroxylés, halogénés, nitrés, nitrosés, sulfonés et les produits qui en contiennent à l'état libre	616	135	0	0	751
RG 15 TER Lésions prolifératives de la vessie provoquées par les amines aromatiques et leurs sels et la N-nitroso-dibutylamine et ses sels	3	0	0	0	3
RG 16 Aff. cutanées ou aff. des muqueuses dues aux goudrons de houille, huiles de houille(=les fract. de distillat. phénoliques, naphtaléniques, acénaphténiques, anthracéniques,	484	32	0	0	516

chryséniques), aux brais de houille et suies de combust. du charbon					
RG 16 BIS Affections cancéreuses provoquées par les goudrons de houille, les huiles de houille, les brais de houille et les suies de combustion du charbon	49	10	0	0	59
RG 18 Charbon	0	1	0	0	1
RG 19 Spirochétoses (à l'exception des tréponématoses)	521	247	0	0	768
RG 20 Affections professionnelles provoquées par l'arsenic et ses composés minéraux	92	29	0	0	121
RG 20 BIS Cancer bronchique primitif provoqué par l'inhalation de poussières ou de vapeurs arsenicales	48	0	0	0	48
RG 21 Intoxication professionnelle par l'hydrogène arsénié	1	0	0	0	1
RG 22 Sulfocarbonisme professionnel	159	11	0	0	170
RG 24 Brucelloses professionnelles	0	2	0	0	2
RG 25 Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.	1581	896	0	0	2477
RG 26 Intoxication professionnelle par le bromure de méthyle	68	9	0	0	77
RG 27 Intoxication professionnelle par le chlorure de méthyle	147	11	0	0	158
RG 29 Lésions provoquées par des travaux effectués dans des milieux où la pression est supérieure à la pression atmosphérique	4	1	0	0	5
RG 30 Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante	704	15	0	0	719
RG 30 BIS Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante	700	15	0	0	715
RG 32 Affections professionnelles provoquées par le fluor, l'acide fluorhydrique et ses sels minéraux	117	23	0	0	140
RG 33 Maladies professionnelles dues au béryllium et à ses composés	113	25	0	0	138
RG 34 Aff. provoquées par les phosphates, pyrophosphates et thiophosphates d'alcoyle, d'aryle ou d'alcoylaryle et autres	69	9	0	0	78

organophosphorés anticholinestérasiques ainsi que par les phosphoramides et carbamates hétérocycliques anticholinestérasiques					
RG 36 Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse	593	6	0	0	599
RG 36 BIS Affections cutanées cancéreuses provoquées par les dérivés suivants du pétrole	542	6	0	0	548
RG 37 Affections cutanées professionnelles causées par les oxydes et les sels de nickel	112	4	0	0	116
RG 37 BIS Affections respiratoires causées par les oxydes et les sels de nickel	2	0	0	0	2
RG 39 Maladies professionnelles engendrées par le bioxyde de manganèse	30	19	0	0	49
RG 40 Maladies dues aux bacilles tuberculeux et à certaines mycobactéries atypiques (/CMycobacterium avium/intracellulare, /CMycobacterium kansasii, /CMycobacterium/Cxenopi, /CMycobacterium marinum,/CMycobacterium fortuitum)	20	42	0	0	62
RG 42 Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels	7149	742	0	0	7891
RG 43 Affections provoquées par l'aldéhyde formique et ses polymères	171	462	0	0	633
RG 43 BIS Affections cancéreuses provoquées par l'aldéhyde formique	3	2	0	0	5
RG 44 Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales ou de fumées, contenant des particules de fer ou d'oxyde de fer	21	0	0	0	21
RG 44 BIS Affections consécutives au travail au fond dans les mines de fer	6	0	0	0	6
RG 45 Infections d'origine professionnelle par les virus des hépatites A, B, C, D et E	210	278	0	0	488
RG 46 Mycoses cutanées	264	763	0	0	1027
RG 47 Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois	1533	126	0	0	1659
RG 49 Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines	1165	1011	0	0	2176
RG 49 BIS Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine	1165	1013	0	0	2178
RG 50 Affections provoquées par la phénylhydrazine	31	221	0	0	252

RG 51 Maladies professionnelles provoquées par les résines époxydiques et leurs constituants (*)	124	7	0	0	131
RG 52 Affections provoquées par le chlorure de vinyle monomère.	2	0	0	0	2
RG 53 Affections dues aux rickettsies	179	52	0	0	231
RG 56 Rage professionnelle	0	5	0	0	5
RG 57 -A Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail - Epaule	313	53	0	0	366
RG 57 Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail	4513	3670	0	0	8183
RG 57 -B Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail - Coude	12	12	0	0	24
RG 57 -C Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail - Poignet - Main et doigt	3531	4390	0	0	7921
RG 57 -D Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail - Genou	2	1	0	0	3
RG 57 -E Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail - Cheville et pied	20	15	0	0	35
RG 59 Intoxications professionnelles par l'hexane	197	18	0	0	215
RG 61 BIS Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières ou fumées renfermant du cadmium	20	1	0	0	21
RG 61 Maladies professionnelles provoquées par le cadmium et ses composés	491	33	0	0	524
RG 62 Affections professionnelles provoquées par les isocyanates organiques	46	1	0	0	47
RG 63 Affections provoquées par les enzymes	661	1062	0	0	1723
RG 64 Intoxication professionnelle par l'oxyde de carbone	432	14	0	0	446
RG 65 Lésions eczématiformes de mécanisme allergique	1986	1774	0	0	3760
RG 66 BIS Pneumopathies d'hypersensibilité	3017	1326	0	0	4343
RG 66 Rhinites et asthmes professionnels	1810	1359	0	0	3169
RG 67 Lésions de la cloison nasale provoquées par les poussières de chlorure de potassium dans les mines de potasse et leurs dépendances	0	2	0	0	2

RG 69 Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes	5006	338	0	0	5344
RG 70 Affections professionnelles provoquées par le cobalt et ses composés	17	7	0	0	24
RG 70 BIS Affections respiratoires dues aux poussières de carbures métalliques frittés ou fondus contenant du cobalt	8	7	0	0	15
RG 71 Affections oculaires dues au rayonnement thermique	50	1	0	0	51
RG 71 BIS Affections oculaires dues au rayonnement thermique associé aux poussières	50	1	0	0	51
RG 72 Maladies résultant de l'exposition aux dérivés nitrés des glycols et du glycérol	2	0	0	0	2
RG 73 Maladies professionnelles causées par l'antimoine et ses dérivés	492	51	0	0	543
RG 74 Affections professionnelles provoquées par le furfural et l'alcool furfurylique	541	429	0	0	970
RG 75 Affections professionnelles résultant de l'exposition au sélénium et à ses dérivés minéraux	577	78	0	0	655
RG 76 Maladies liées à des agents infectieux ou parasitaires contractées en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile	23	42	0	0	65
RG 77 Périonyxis et onyxis	1	3	0	0	4
RG 78 Affections provoquées par le chlorure de sodium dans les mines de sel et leurs dépendances	8	3	0	0	11
RG 79 Lésions chroniques du ménisque	1	0	0	0	1
RG 80 Kératoconjunctivites virales	0	1	0	0	1
RG 82 Affections provoquées par le méthacrylate de méthyle	18	10	0	0	28
RG 84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel	1096	300	0	0	1396
RG 86 Pasteurelloses	0	1	0	0	1
RG 87 Ornithose-psittacose	1	1	0	0	2
RG 88 Rouget du porc (Érysipéloïde de Baker-Rosenbach)	22	3	0	0	25
RG 90 Affections respiratoires consécutives à l'inhalation de poussières textiles végétales	0	2	0	0	2

RG 92 Infections professionnelles à Streptococcus suis	1	1	0	0	2
RG 94 Broncho-pneumopathie chronique obstructive du mineur de fer	5	0	0	0	5
RG 95 Affections professionnelles de mécanisme allergique provoquées par les protéines du latex (ou caoutchouc naturel)	0	5	0	0	5
RG 96 Fièvres hémorragiques avec syndrome rénal dues aux agents infectieux du groupe hantavirus	141	9	0	0	150
RG 97 Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier	8700	2694	0	0	11394
RG 98 Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes	4981	3377	0	0	8358
RG100 Infection au SARS-CoV2	28	60	0	0	88
RG101 Affections cancéreuses provoquées par le trichloréthylène	6	0	0	0	6

❖ Commentaires

En ce qui concerne les adhérents et les effectifs surveillés détaillés dans les tableaux annexés au présent rapport, on constate que les effectifs surveillés continuent d'augmenter légèrement.

On remarque que le nombre de salariés classés SIR atteint pour la première fois le niveau de 2013, date de l'introduction de risques spécifiquement déclarés pour la catégorie SMR, ce qui avait entraîné une chute du nombre de salariés classés en SIR.

Par secteur, les effectifs SIR sont toujours plus nombreux sur le secteur de Dax que sur les autres secteurs et se concentrent dans les grosses industries présentes sur cette zone.

L'activité en matière de suivi individuel et d'AMT est détaillée dans la synthèse annuelle de la direction.